—Mettons quinze jours, monsieur le curé ; il n'y a pas, Dieu merci, péril en la demeure ; les enfants sont bien chez le cantonnier et Jeanne aura pour eux les soins d'une mère ; ma femme est allée les voir hier et ce matin, et je n'ai pas besoin de vous dire qu'ils ne manquent et ne manqueront de rien.

Comme on le voit, le maire de Charnay était un brave et excellent homme. Il avait accepté la proposition du curé, mais il espérait encore que les enfants perdus ne seraient point placés chez les religieux.

—Non, se disait-il, il est impossible que les deux pauvres petits ne soient pas réclamés d'ici quinze jours.

III

RENSEIGNEMENTS.

Nous savons que pour être renseigné aussi exactement que possible au sujet de la comtesse de Verdraine, Etienne Denizot avait prié un de ses amis, avoué à Dijon, d'écrire à un de ses confrères de Grenoble; nous savons également que ce dernier avait immédiatement répondu et que l'ami d'Etienne s'était empressé de lui transmettre la lettre de son confrère, la lettre qui avait surtout motivé cette décision du jeune homme de se rendre sans retard auprès de la comtesse Paule afin de la déterminer à revenir à Saint-Amand.

Etienne arriva à Grenoble à une heure assez avancée de la nuit; il descendit dans un hôtel non loin de la gare, où il passa le reste de la nuit. Le matin, à huit heures, il se présenta chez M. Douillon, l'avoué qui avait fourni les renseignements sur le comte et la comtesse de Verdraine.

On répondit à Etienne que l'étude n'était pas encore ouverte et que M. Douillon n'était jamais visible avant neuf heures. Etienne, dans son impatience, n'avait pas pensé que les avoués de Grenoble, aussi bien que ceux des autres villes, ne se lèvent pas aux premiers chants du coq comme les cultivateurs, et qu'ils ne sont dans leur cabinet qu'à des heures fixes.

Etienne fit une promenade à travers la ville dont il ne songea même pas à regarder les monuments et attendit ainsi que neuf heures sonnassent. Il était revenu devant la maison de l'avoué décorée de quatre panonceaux. Il entra, attendit encore un bon quart d'heure, puis fut introduit dans le cabinet de Me Douillon, un homme d'une quarantaine d'années, qui n'avait rien de majestueux, mais dont la figure souriante et l'air affable et bon mirent tout de suite Etienne à son aise.

—Monsieur, dit le jeune homme, je suis de Saint-Amand-les-Vignes, arrondissement de Beaune.

—Ah! vous êtes de Saint-Amand-les-Vignes; très bien, monsieur; le nom de cette localité ne m'est pas inconnu.

—Je dois aussi vous dire qui je suis, monsieur; je me nomme Etienne Denizot et suis cultivateur à Saint-Amand.

L'avoué eut comme un sourire sur les lèvres et examina le paysan avec intérêt.

—Votre nom ne m'est pas non plus inconnu, monsieur Denizot, dit-il; il y a trois ans on a parlé de vous à Genoble.

—En effet, monsieur, répondit le jeune homme devenant très rouge, à cette époque, j'ai été soupçonné....

—C'est une idée qui était venue à mon ami Daubrun, notre juge d'instruction; la justice n'est pas aveugle, ce sont les magistrats qui le sont quelquefois; mais ne parlons plus de cela; asseyez-vous, monsieur Denizot, et veuillez me faire connaître l'objet de votre visite.

—Monsieur, je suis un ami de la famille de Mme la comtesse de Verdraine, et je n'ai pas besoin de vous faire un long discours pour vous donner l'assurance que je suis resté l'ami de Mme de Verdraine et qu'elle n'en a pas un plus sûr et plus dévoué que moi.

—Peut-être, monsieur, êtes-vous pour Mme la comtesse plus encore qu'un ami; ceci ne me regarde point; veuillez continuer, je vous prie.

—J'ai été l'ami d'enfance de Mme de Verdraine, monsieur, et vous avez raison, je suis pour elle plus qu'un ami, je suis un frère.

—C'est ce que je voulais dire.

—A une demande de renseignements que vous a adressée M. Burel, avoué à Dijon, vous avez bien voulu répondre.

Entre confrères, ces choses-là ne se refusent point.

—M. Burel est un de mes amis, monsieur, et c'est à ma prière qu'il vous a écrit.

—Ah!

—Il vous a remercié, et vous me permettrez, n'est-ce pas? de joindre mes remerciements aux siens.

L'avoué s'inclina.

—Monsieur, continua Etienne, nous savons un peu déjà à Saint-Amand ce qui se passait; votre lettre qui m'a décidé à me rendre dans l'Isère, avec l'assentiment de la famille de Mme de Verdraine, bien entendu. Nous avons pensé, monsieur, que la comtesse et ses enfants avaient besoin d'être secourus, peut-être même protégés. C'est pour cela que je suis à Grenoble et que je serai bientôt aux Bergères afin de décider Mme la comtesse de Verdraine à revenir immédiatement près de ses parents qui l'attendent.

Je suis arrivé à Grenoble dans la nuit et avant de me rendre aux Bergères j'ai voulu vous voir, monsieur, pour vous remercier d'abord des renseignements que nous devons à votre obligeance, et pour vous prier de vouloir bien me donner encore ceux qui, depuis, seraient venus à votre connaissance. Le comte de Verdraine est-il réellement complètement ruiné?

—Complètement; pas plus tard qu'avant-hier tout ce qu'il possédait, meubles et immeubles, a été vendu aux enchères publiques par autorité de justice et il s'en faudra de beaucoup que ses créanciers soient tous intégralement payés. Toutefois, ces gens-là qui sont d'ailleurs fort peu intéressants, ne perdront rien et gagneront gros dans cette affaire: on sait comment procèdent les usuriers; telle créance qui se monte à cent mille francs ne représente en réalité que cinquante mille francs déboursés tout au plus.

—Enfin la ruine est complète, définitive?

—Je vous l'ai dit.

—C'est affreux!

—C'est une des plus belles fortunes de l'Isère qu'un feu a englontie.

—Hélas! Et vous croyez qu'il ne restera rien à la comtesse et à ses enfants?

—Par une obole, monsieur.

—Pauvre mère, pauvres petits!

—Oui, ils sont à plaindre.

—Mais Mme de Verdraine n'a-t-elle pas des bijoux d'une certaine valeur qui lui ont été donnés par la baronne de Bressac?

—Ses bijoux, monsieur, oh! ses bijoux! Ecoutez....

A vous je dirai cela!...... Le comte de Verdraine est maintenant un homme tout à fait déconsidéré et qui n'a plus l'estime de personne; c'est un misérable! Il y a quelques mois, pour se procurer de l'argent, quarante mille francs, il a fait un faux en écriture privée.

—Oh!

—C'est-à-dire qu'il a souscrit en sa faveur un billet à ordre qu'il a audacieusement signé du nom de M. de Miray, très riche particulier de notre ville et autrefois l'ami du comte. M. de Verdraine a endossé le billet et l'a fait escompter, le jetant ainsi parmi les valeurs de commerce. Le fameux billet a été présenté à M. de Miray qui a déclaré qu'il n'en était pas le souscripteur et que le comte de Verdraine avait contrefait sa signature. Le billet était reconnu faux; il y avait crime. La comtesse fut aussitôt avertie.

Qu'a-t-elle fait? Pour sauver son mari, pour l'honneur du nom de ses enfants, elle a vendu ses bijoux quarante mille francs, et, elle-même, chez le banquier, elle a brûlé l'œuvre du faussaire.

—Ah! monsieur, s'écria Etienne avec une sorte d'enthousiasme, ce que vous m'apprenez ne m'étonne point; je connais la comtesse de Verdraine, je la connais bien, allez; c'est une noble femme, non moins admirable comme épouse que comme mère! C'est bien, ce qu'elle a fait; elle ne pouvait pas agir autrement!

—C'est mon sentiment, monsieur Denizot, et aussi le sentiment des quelques personnes qui connaissent la chose. Seulement, d'après ce qui m'a été dit, et je tiens cela de bonne source, la comtesse avait déjà vendu précédemment plusieurs de ses bijoux afin de subvenir aux premières nécessités de la vie; de sorte qu'elle est peut-être, à ce moment, à bout de ressources; et comme elle est trop fière pour demander à quelqu'un quoi que ce soit, il est à craindre que demain elle n'ait pas de pain à donner à ses enfants.

—Mon Dieu, mon Dieu! gémit le jeune homme.

—Vous avez bien fait de venir, reprit M. Douillon; vous ne vous êtes pas trompé en pensant que la comtesse et ses enfants avaient besoin d'être secourus et peut-être même protégés.

L'avoué s'arrêta et parut réfléchir.

Etienne le regardait fixement, avec inquiétude.

—Monsieur, fit-il, je vois sur votre visage, dans vos yeux, que vous ne m'avez pas tout appris, qu'il y a encore quelque chose que vous hésitez à me dire.... Ah! je vous en prie, au nom de la mère et des enfants, au nom de ces trois malheureux abandonnés, ne me cachez rien.

—Non, répondit Me Douillon, je ne puis vous dire cela, je n'en ai pas le droit: d'ailleurs, c'est une chose que j'ai apprise il y a deux jours, indirectement, et qui peut être est fausse.

—Mais, monsieur, vous faites naître en moi une angoisse mortelle!

—Non, non, rassurez-vous, monsieur Denizot, vous êtes à Grenoble, dans quelques heures vous serez aux Bergères, la comtesse et ses enfants n'ont plus rien à redouter.

—Ainsi, monsieur, comme vous le disiez tout à l'heure, j'ai bien fait de venir?

—Oui.

—Voyons, monsieur, est-ce que la comtesse et ses enfants courent quelque danger?

—Je ne sais pas.... Monsieur Denizot, vous êtes venu principalement pour décider Mme de Verdraine à retourner à St-Amand, près de ses parents?

—J'ai eu l'honneur de vous le dire monsieur.

—Eh bien, vous n'aurez, je crois, aucune difficulté à obtenir de la comtesse ce que vous désirez.

—Pourquoi croyez-vous cela?

—Pourquoi? D'abord parce que, comme je vous l'ai dit, Mme la comtesse de Verdraine est sans ressource ou le sera bientôt; ensuite parce qu'elle ne peut plus demeurer aux Bergères, et je suis convaincu qu'elle a songé déjà à prendre ses dispositions pour s'en éloigner.

—Je comprends, la ferme des Bergères venant d'être vendue.

—Voilà, monsieur; d'autant plus que les Bergères et aussi le domaine de Verdraine ont été adjugés à ce M. de Miray dont je viens de vous parler.

—Cet homme serait-il donc un ennemi de la comtesse?

—Elle a peut-être quelque raison de se défier de M. de Miray. Je vous ai renseigné aussi bien qu'il m'était possible, monsieur Denizot; et si rien ne vous retient aujourd'hui dans la ville, rendez-vous sans retard aux Bergères. Dans la situation où se trouve la comtesse, on ne peut pas savoir quels événements peuvent se produire.

—Monsieur, il a toujours autre chose que vous ne me dites pas.

—C'est à Mme de Verdraine à vous l'apprendre, si elle le juge à propos.

—Je vous remercie, monsieur, je vous remercie mille fois de votre cordial accueil.

—Je le devais à un homme qui m'inspire une vive sympathie.

Et l'avoué, tendant sa main à Etienne, ajouta:

—Rappelez-vous de moi à l'occasion, monsieur Denizot; je suis entièrement à votre service.

—Encore une fois, merci, monsieur.

Le jeune homme sortit de la maison de Me Douillon très anxieux. Quelle était donc cette chose que l'avoué lui avait cachée, qui était ou pouvait ne pas être? Evidemment il y avait là quelque mystère; mais Etienne n'essaya pas de l'approfondir; il n'avait pas de temps à perdre en reflexions stériles. Il devait, ainsi que lui avait conseillé Me Douillon, se rendre sans retard auprès de la comtesse.

Cependant, comme il n'avait fait la veille que deux mauvais repas et qu'il se sentait l'estomac creux, il entra dans un restaurant et déjeuna très vite. Ensuite il se rendit chez un loueur de voitures qu'on lui indiqua et fit prix avec lui pour le conduire à la ferme des Bergères.

Il arriva à la ferme vers les deux heures de l'après-midi.

Mme Verdret et Marianne causaient dans la cour, assises à l'ombre. Inutile de dire que le sujet de leur conversation très animée était la comtesse et ses enfants.

Etienne s'avança vers elles.

—Monsieur, que désirez-vous? demanda la fermière.

—Je viens voir Mme la comtesse de Verdraine; je suis de Saint-Amand-les-Vignes, et suis envoyé vers elle par ses parents.

Les deux femmes levèrent leurs bras vers le ciel.

—Malheureusement, monsieur, répondit Marianne avec un profond accent de tristesse, Mme la comtesse n'est plus ici.

—Elle n'est plus ici! s'écria le jeune homme en pâlissant; mon Dieu! que m'apprenez-vous? Mais où donc est-elle?

—Hélas! monsieur, nous l'ignorons, et vous nous voyez à cause de cela fort en peine.

—Vous l'ignorez! balbutia Etienne éperdu; mais les enfants, les enfants!

—Mme la comtesse les a emmenés.

—Et vous ne savez pas où elle est allée?

—Hélas! non.

—Mais elle est donc partie sans rien dire?

—Sans rien dire, monsieur, et sans que l'on se soit douté de son projet.

—Quand donc est-elle partie?

—La nuit dernière, vers deux heures du matin.

—La nuit dernière, à deux heures du matin, répéta Etienne dont l'agitation allait toujours croissant; voyons, je cherche à comprendre, il faut que je comprenne.... Une voiture est venue prendre Mme la comtesse et ses enfants, je saurai par le conducteur de cette voiture où il a conduit ses voyageurs.

—Vous ne saurez rien, monsieur, répondit la fermière; vous ne saurez pas plus que nous ne savons nous; pas plus que M. de Miray qui, espérant rejoindre Mme la comtesse, est allé à cheval presque jusqu'à Saint-Marcellin.

Au nom du nouveau propriétaire des Bergères, Etienne avait tressailli.

—Mon Dieu, madame, dit le jeune homme que l'angoisse dévorait, je vous en prie, expliquez-moi....

—Voici la chose, monsieur. Sans avoir rien dit ni à Marianne, sa vieille servante, ni à mon mari, ni à moi, ni à personne, Mme la comtesse est partie à pied avec Georges et Edouard et il nous a été impossible de savoir de quel côté elle est allée.

—Ma pauvre maîtresse, mes pauvres mignons! s'écria la vieille servante en pleurant.

—Et vous ne savez pas, vous ne soupçonnez pas la cause de ce départ précipité, presque mystérieux? demanda Etienne.

—Non, nous ne pouvons pas deviner quelle idée a pu passer tout à coup par la tête de madame la comtesse.

—Elle ne sait pas, mais je sais, moi, murmura la vieille servante entre ses dents.

—Toujours est-il, monsieur, continua la fermière, qu'elle est partie comme ça, à pied, au milieu de la nuit noire.... Je vous demande un peu si c'était raisonnable, si ce n'était pas folie! Qu'elle fatigue pour les pauvres petits! Georges, passe encore, mais Edouard, un enfant de quatre ans!

Il faut que le nouveau propriétaire des Bergères, M. de Miray, dont vous me parliez tout à l'heure, ait chassé Mme la comtesse de Verdraine! dit le jeune homme d'une voix sourde.

—Oh! ne croyez pas cela! exclama la fermière; M. de Miray, notre nouveau maître, est bien le meilleur des hommes, et il est désolé que Mme la comtesse soit partie.

La vieille Marianne eut une expression de physionomie accompagnée d'un clignement d'yeux qui signifiait:

—Quand je serai seule avec vous, j'aurai quelque chose à vous dire.

—Ah! fit le jeune homme, qui avait compris.

La fermière, qui aimait à causer, poursuivit:

—En cachette de sa servante, n'est-ce pas, Marianne? Mme la comtesse a fait ses malles hier soir, et, naturellement, elle les a laissées dans sa chambre. Elle n'a absolument emporté, me disait Marianne, quand vous êtes entré dans la cour, que quelques provisions pour manger, dans un petit sac de voyage.

—Je pensais ce matin, dit Marianne, d'une voix pleine de larmes, que madame avait aussi emporté ses bijoux dans son sac; mais nous avons appris tout à l'heure que madame, il y a quelques jours, avait vendu tous ses bijoux pour payer une dette d'honneur de M. le comte. De sorte, monsieur, que ma pauvre maîtresse n'a plus rien, plus rien. Elle me devait deux cents francs sur mes gages, elle a absolument voulu me les donner. Ah! si j'avais su.... Enfin, si elle est partie avec cinquante ou soixante francs, c'est tout au plus. Mon Dieu, mon Dieu, comment pourra-t-elle faire? Ah! tenez, monsieur, quand on voit certaines choses, on voudrait être morte!

—Tout de même, dit Mme Verdret, Miro ne revient pas.

—Ah! Miro, fit Etienne, le chien de Mme de Verdraine!

—Le chien de madame et plus encore, je crois bien, celui des enfants, dit Marianne.

—Il était à l'attache, reprit la fermière, et il a vu partir Mme la comtesse et les enfants sans pouvoir les suivre. Ce qu'il a dû gémir, le pauvre Miro!

Ce matin, à neuf heures, mon mari l'a détaché.... Ouf! ouf! En trois bonds, il a été hors de la cour et il est parti comme un trait à la recherche de sa maîtresse et de ses jeunes maîtres. Les a-t-il retrouvés? Nous ne savons pas. Toujours est-il qu'il ne revient pas.

—Miro, le bon chien Miro ne reviendra plus, dit gravement la vieille servante; s'il ne parvient pas à retrouver Mme la comtesse et les enfants, il se laissera mourir de faim sur un chemin ou au pied d'un buisson.

La fermière se leva.

—Je ne fais pas attention que le temps passe vite, dit-elle; monsieur, vous m'excuserez si je vous quitte ainsi, brusquement, mais je suis attendue à l'étable.

—Ah! oui, c'est vrai, fit Marianne, vous avez les veaux à faire téter avant que le garçon vienne prendre les vaches pour les mener au pâturage.

—Dans une ferme il y a toujours à faire, ajouta Mme Verdret.

—Je sais ce que c'est, répondit Etienne; allez à vos occupations, madame; vous n'avez pas à vous gêner avec moi.

—Si vous ne partez pas tout de suite, monsieur, vous verrez probablement mon mari et aussi notre nouveau maître, M. de Miray; ils sont allés visiter ensemble les terres de la ferme.

Le jeune homme et la vieille servante échangèrent un regard rapide.

La fermière s'éloigna dans la direction des écuries.

—Je savais qu'elle n'allait pas tarder à nous quitter, dit Marianne.

—Je suis heureux de rester seul avec vous; j'ai compris que vous aviez quelque chose à me dire.

—Oui, quelque chose.... Vous êtes envoyé par les parents de Mme la comtesse; de plus je vois bien que vous êtes un brave monsieur, et j'ai en vous entière confiance.

IV

DOULEURS D'ETIENNE.

Après un instant de silence, Marianne reprit la parole.

—Voyez-vous, monsieur, dit-elle, on est obligé quelquefois de garder pour soi ce que l'on a sur le cœur; je ne pouvais pas parler devant Mme Verdret, bien qu'elle soit une excellente femme qui était très attachée à Mme la comtesse et aux deux chéris; mais hier, Jérôme Verdret s'est arrangé avec M. de Miray et il reste le fermier des Bergères; or, vous savez, monsieur, tout nouveau, tout beau, et voilà pourquoi, même avec Rose Verdret, je crois devoir être prudente; d'ailleurs la prudence n'a jamais été une mauvaise chose.

—C'est vrai, appuya Etienne.

—Donc, les Verdret restent aux Bergères; ont-ils tort, ont-ils raison? ça c'est leur affaire. Moi, monsieur, je serais déjà partie si je n'avais pas l'espoir de savoir bientôt ce que sont devenus ma maîtresse et les enfants que j'adorais. Je resterai ici encore quatre ou cinq jours, à moins que M. de Miray ne me mette à la porte, et il en est bien capable.

M. de Miray, monsieur, n'est pas du tout un bon homme; il est, au contraire, méchant, vindicatif, haineux.... tenez, je ne crains pas de vous le dire, c'est un misérable!

—Ah! je m'en doutais! murmura le jeune homme.

—Si Mme la comtesse est partie comme ça, la nuit, avec ses enfants, qui ne sont pas habitués à la marche, à la fatigue, les pauvres mignons, c'est à cause de M. de Miray. Ma maîtresse avait peur de M. de Miray.

—Mais pourquoi, pourquoi?

—Je vous le dirai, monsieur, oui, je vous le dirai, car il est peut-être bon que vous connaissiez cet ancien ami de M. le comte, que Mme la comtesse appelait un homme néfaste.

Il y a quelque temps de cela, quand ma chère maîtresse apprit que M. le comte était ruiné et que l'on allait tout vendre, elle m'a dit:

—"Marianne, je n'ai plus guère à rester ici, car la ferme des Bergères va être vendue comme le reste; quand tout sera fini, quand je saurai que je n'ai plus rien à attendre, je m'en retournerai en Bourgogne auprès de ma mère, de mon père et de mon grand-père; ils m'aiment toujours; ils me recevront bien, et mes enfants et moi nous ne serons pas sans asile.

Quand elle me disait cela, monsieur, continua la vieille servante avec de grosses larmes dans les yeux, elle n'avait pas encore vendu ses bijoux; elle comptait bien les vendre, cependant, mais afin d'avoir l'argent nécessaire pour élever Georges et Edouard. Pauvre chère maîtresse, il était dit qu'il ne lui resterait rien, absolument rien.

Vous comprenez bien, n'est-ce pas, monsieur, que si elle s'est mise en route à pied, surtout avec les enfants, c'est qu'elle n'avait pas assez d'argent pour voyager autrement!

—Oh! c'est affreux! fit Etienne, qui avait peine à maîtriser son émotion.

—Eh bien, monsieur, je vous le dis et j'en suis sûre, Mme la comtesse a entrepris de se rendre à pied en Bourgogne; mais comment fera-t-elle, mon Dieu, comment fera-t-elle?.... Oh! oh! entreprendre un si long voyage avec des enfants si petits!.... Mais si l'argent vient à lui manquer, et il lui manquera, il faudra donc qu'elle mendie!....

Oh! la comtesse de Verdraine obligée de mendier son pain et celui de ses enfants! Obligée de dormir dans les champs à la belle étoile ou sur la paille d'un grenier!

Oh! monsieur le marquis! Oh! madame la baronne, que diriez-vous, mon Dieu, si vous étiez encore de ce monde?

La pauvre vieille se mit à sangloter.

Le jeune homme, ne pouvant plus se contenir, pleurait aussi.

Essuyant ses yeux et étouffant ses sanglots, la vieille servante reprit:

—Eh bien, oui, monsieur, depuis ce matin deux heures, Mme la comtesse et ses enfants sont sur un des chemins qui mènent en Bourgogne. A vous je peux dire cela, mais je ne le dirai pas à M. de Miray, parce qu'il se mettrait tout de suite à la poursuite de madame et je frissonne en pensant à ce qui arriverait s'il parvenait à la retrouver.

—Mais que redoutez-vous donc?

—Je n'en sais rien, monsieur; seulement, voyez-vous, M. de Miray est capable de tout.

—Oui, vous me l'avez dit, c'est un misérable.

—Peut-être pire encore.

—Enfin il est l'ennemi de Mme de Verdraine?

—Son implacable ennemi.

—Mais que lui a-t-elle donc fait, à cet homme?

—Ah! ce qu'elle lui a fait, ce qu'elle lui a fait!.... Il faut vous dire que pendant longtemps Mme la comtesse a cru que M. de Miray, ami de M. le comte, était aussi le sien. Il venait souvent, très souvent à l'hôtel de Verdraine, sans que madame pût se douter de ses intentions.

Un jour, M. le comte n'était pas encore parti avec cette affreuse Mme de Brogniès que le bon Dieu a si bien punie, et c'était justice, un jour donc il y eut entre Mme la comtesse et M. de Miray une scène épouvantable...... il voulait—comment vous dirai je ça?—eh bien, il voulait que Mme la comtesse trompât son mari avec lui.

—Oh l'infâme!

—Oui, monsieur, il osa insulter, outrager Mme la comtesse par ses propositions ignobles et je crois bien même qu'il essaya de lui faire violence. Ah! mais il trouva à qui parler. Après lui avoir dit tout ce qu'elle pensait de lui, après l'avoir traité comme il le méritait, Mme la comtesse le chassa, ni plus ni moins qu'elle aurait flanqué à la porte un domestique voleur ou qui lui aurait manqué de respect.

—Alors, alors? balbutia Etienne d'une voix sourde, étranglée.

—Dame, il s'en alla et, à ce moment, il n'en menait pas large, je vous assure. Il était rouge comme une écrevisse cuite et il avait un regard qui me fit peur quand il passa près de moi. Je l'entendis qui disait, en sortant de l'hôtel:

—"Comtesse de Verdraine, tu te repentiras cruellement de tes paroles; tôt ou tard, ma vengeance saura t'atteindre; je te ferai pleurer des larmes de sang!"

—Il se permettait de tutoyer Mme la comtesse, il se le permettait, mais parce qu'il n'était pas devant elle.

Voilà, monsieur, voilà pourquoi cet homme est devenu l'ennemi mortel de Mme la comtesse. Mais pouvait-elle faire autrement que de le repousser avec indignation, avec mépris, avec dégoût?

Depuis ce jour Mme la comtesse ne l'avait pas revu et peut-être n'avait-elle plus entendu parler de lui; mais soyez-en sûr, monsieur, caché dans l'ombre, rampant comme le serpent, il n'a pas cessé un instant de poursuivre ma pauvre maîtresse de sa haine.... Ah! rien ne m'ôtera de l'idée qu'il n'est pas complètement étranger à la ruine si rapidement accomplie de M. le comte. Et n'est-ce pas par esprit de vengeance, dans l'intérêt de quelque monstrueux projet qu'il a acheté le domaine de Verdraine et la ferme des Bergères?

—Peut-être, mumura Etienne devenu pensif.

—Depuis avant-hier seulement il est le propriétaire de Verdraine et des Bergères, poursuivit Marianne, et hier matin, vers onze heures, il est arrivé ici tout chaud tout bouillant, comme s'il eût eu hâte de dire à ma maîtresse: "Vous n'êtes plus chez vous, vous êtes chez moi." J'étais occupée au fond du jardin, je ne l'ai pas vu entrer dans le pavillon, de sorte qu'il a pu surprendre Mme la comtesse, qui était en train d'écrire une lettre.

Ils ont causé longuement, et de ma cuisine j'ai entendu de nombreux éclats de voix. Je ne sais pas ce qu'ils ont pu dire, je ne me suis jamais permis d'écouter aux portes; mais ce que je sais, ce que j'ai vu, c'est que lorsque M. de Miray est sorti du salon où les enfants étaient venus retrouver leur mère, il avait l'air très en colère.

Je servis le déjeuner. Mme la comtesse ne put rien manger, ça ne passait pas; voyant cela, je lui fis boire du thé. Elle était toute drôle et d'une tristesse... On voyait qu'elle souffrait; ses yeux étaint brillants et comme égarés; elle était concentrée en elle-même et, certainement, elle songeait déjà à partir la nuit, car M. de Miray avait annoncé qu'il reviendrait ce matin, et elle ne voulait pas le revoir.

—Je vous le répète, monsieur, elle connait cet homme, elle sait de quoi il est capable, elle l'a en horreur et la terreur qu'il lui inspire la pousserait à se précipiter au fond d'un puits.

Dans l'après-midi, elle n'est pas descendue au jardin comme d'habitude; pour la première fois, peut-être, elle a laissé les enfants jouer seuls avec Miro. Moi, je faisais mon ouvrage et je croyais que madame la comtesse écrivait. Elle resta enfermée dans le salon ou dans sa chambre et celle de ses enfants, et ce n'est que ce matin, en voyant les armoires vides et les malles remplies, que j'ai su à quoi elle s'était occupée toute la soirée.

Au repas du soir elle a mangé un peu; mais elle n'était toujours point dans son état naturel: elle était agitée, paraissait inquiète, avait comme la fièvre. Presque tout de suite après le dîner, elle coucha les enfants; mais elle ne se coucha pas, elle, car ce matin je n'ai pas trouvé son lit défait; elle est restée dans la chambre de ses enfants, sur un canapé, et il est probable qu'elle n'a pas dormi. Elle n'avait pas éteint la lampe, qui a brûlé toute la nuit.

Enfin, monsieur, l'heure venue elle a réveillé les deux chéris, les a habillés et.... ils sont partis, ils sont partis, je ne les verrai plus!

Et Marianne se remit à pleurer.

Etienne lui prit la main et la pressa doucement.

—Espérez, ma brave femme, lui dit-il d'une voix vibrante d'émotion, espérez! Dieu n'abandonnera pas ces trois infortunés, il veillera sur eux et les protégera; ayez comme moi confiance en la justice divine, le malheur ne saurait être toujours pour les innocents, pour les victimes, il se lassera de poursuivre la comtesse de Verdraine et ses enfants!

—Ah! monsieur, que le Seigneur vous entende!

—Il m'a entendu, répliqua gravement le jeune homme, et je vous dis encore: Espérez! Vous aimiez votre maîtresse, vous aimiez Georges et Edouard, c'est bien, vous les reverrez!

La vieille servante joignit les mains et regarda le ciel.

—Oh! dit-elle, que je puisse entendre une fois encore la douce voix de ma maîtresse, tenir sur mes genoux, dans mes bras, mes jeunes maîtres!.... Je ne demande que cela; après, si elle le veut, la mort pourra me prendre, je mourrai contente!

Soudain, deux hommes parurent à l'entrée de la cour.

—Ce sont eux, M. de Miray et Jérôme Verdret, dit tout bas Marianne à Etienne.

Le jeune homme tressaillit, fronça les sourcils et devint très pâle. D'un seul coup d'œil jeté sur M. de Miray, il vit quel répugnant personnage était cet homme enflé de vanité, court, trapu, obèse, aux jambes de basset et ayant les allures d'un canard en promenade.

Et c'était là l'homme ou plutôt le magot qui avait poursuivi la comtesse Paule de ses obsessions, de ses rancunes, de sa haine!

Etienne se sentit pris d'un insurmontable dégoût et il lui sembla que ce serait pour lui une sorte de volupté de pouvoir écraser ce lâche insulteur comme un reptile. Mais il avait autre chose à faire qu'à chercher querelle au misérable. Et puis la vieille servante ne venait-elle pas de dire que la prudence n'était jamais une mauvaise chose?

Les deux hommes s'étaient approchés. Etienne ne bougea pas de place, il resta droit, presque raide, très calme en apparence et se contenta de saluer en touchant de l'index le bord de son chapeau.

—Qui est ce monsieur? demanda de Miray s'adressant à Marianne.

—Monsieur est de la Bourgogne, répondit la vieille servante, il venait pour donner à Mme la comtesse des nouvelles de sa famille.

—Ah! vraiment, fit le propriétaire des Bergères en toisant Etienne avec impertinence, ah! vraiment, vous êtes Bourguignon? Est-ce que vous connaissez la comtesse de Verdraine?

—Oui, j'ai cet honneur.

—Peut-être êtes vous un de ses amis?

—Vous ne vous trompez pas, répliqua le jeune homme avec raideur et un éclair dans le regard; je suis un ami de Mme la comtesse de Verdraine, prêt à la défendre contre qui que ce soit.

—Mme de Verdraine ne peut qu'être flattée de vous avoir pour champion, riposta de Miray d'un ton railleur. Hé, mais vous êtes sans doute un paysan de Saint-Amand?

—Oui, je suis un paysan de Saint-Amand, et je vous assure que les paysans de mon village valent bien d'autres hommes qui ne sont pas des paysans.

—Hé, Hé, vous ne manquez pas d'orgueil!

—C'est possible, et je ne manque pas non plus de ce qui fait absolument défaut à d'autres.

—Tant mieux pour vous; et je vous félicite de posséder tant de choses. Mais peut-on vous demander votre nom?

—N'ayant aucune affaire à régler avec vous et rien à vous demander, je n'ai pas à vous dire qui je suis.

—A votre aise, mon cher monsieur, à votre aise, dit de Miray en riant jaune.

Il ajouta en ricanant:

—Monsieur.... de Saint-Amand-les-Vignes voyage incognito, c'est parfait. Enfin, il paraît que vous apportez à la comtesse de Verdraine des nouvelles de sa famille, mais voyez comme c'est fâcheux, vous êtes venu inutilement aux Bergères. Cette servante a dû vous dire que celle dont vous êtes le champion n'était plus ici....

De Miray s'interrompit, enveloppa Etienne d'un regard louche, soupçonneux, et reprit:

—Mais ce que l'on a pu vous dire, vous le saviez sans doute mieux que personne; allons, brave chevalier errant, déclarez donc franchement que vous vous étiez entendus, la comtesse et vous, et que c'est vous, la nuit dernière, qui êtes venu la chercher avec ses enfants.

Le jeune homme regarda fixement de Miray et murmura, en haussant les épaules:

—Il est fou!

Evidemment, le nouveau maître des Bergères cherchait à plaider le faux pour savoir le vrai. Disons-le, la présence à la ferme du Bourguignon l'intriguait, lui causait même une certaine inquiétude.

Dans ce beau garçon, grand, vigoureux, qui ne paraissait pas avoir plus de trente-deux ans, à la figure ouverte, mais sévère, à l'air imposant, M. de Miray devinait l'ancien amoureux de la belle Paule, Etienne Denizot, dont l'enquête judiciaire au sujet de l'assassinat de la petite Isabelle avait révélé l'existence à Grenoble.

Mais pourquoi ce jeune homme de la Côte-d'Or était-il venu dans l'Isère? Voilà ce que se demandait M. de Miray, ce qu'il ne pouvait deviner, et il enrageait.

Après un silence, il poursuivit:

—Vous êtes venu de Grenoble avec une voiture et cette voiture est là, devant la ferme; eh bien, je crois comprendre...... La comtesse n'a emporté ni son linge, ni celui de ses enfants, ni leurs effets d'habillement à tous trois; le tout est dans des malles, prêt à partir, et vous êtes chargé de prendre ces bagages. Présentez-moi donc un mot de Mme de Verdraine, prouvant que vous venez de sa part, et les colis vous seront livrés.

—Monsieur, répliqua froidement Etienne, je n'ai rien à prendre ici, rien à réclamer, et je ne vois pas où vous voulez en venir avec vos questions insidieuses. Je ne sais pas vraiment pourquoi je vous ai répondu, pourquoi j'ai perdu mon temps à vous écouter.

Les yeux de M. de Miray s'enflammèrent.

—Mon cher monsieur, dit-il, dédaigneux, et en se redressant avec hauteur, savez-vous à qui vous parlez?

—Parfaitement, monsieur de Miray, et je sais un peu quelle espèce d'homme vous êtes.

De Miray sentit le coup de fouet, devint blême et eut un tremblement de colère.

Mais Etienne, impertinent à son tour, le regarda du haut en bas, puis lui tourna le dos brusquement, salua la vieille Marianne et le fermier et s'éloigna.

—Voilà un drôle à qui j'ai une envie furieuse de tirer les oreilles, dit de Miray à Jérôme.

—Je crois, monsieur, répondit le fermier, que la chose serait mal aisée et pourrait être dangereuse; taillé comme l'est ce garçon, je vous assure qu'il ne ferait pas bon d'essayer seulement de toucher une de ses oreilles.

—Vous avez raison, Verdret, je n'ai pas à me commettre avec ce rustre; ces gens-là, on se contente de les faire bâtonner un jour par ses laquais.

Sur ces mots M. de Miray s'avança jusqu'à la porte de la cour. Etienne montait dans sa voiture. Les regards des deux hommes se croisèrent, chargés de colère et de haine, celui du gentilhomme hautain, hargneux, ironique; celui du paysan, écrasant de mépris.

Le cocher fouetta ses chevaux, et un instant après la voiture disparut dans un nuage de poussière.

M. de Miray grinçait des dents.

V

LES RECHERCHES.

Etienne n'était pas à une demi-lieue des Bergères qu'il ne pensait déjà plus à M. de Miray, mais beaucoup à ce que lui avait révélé la vieille servante. L'esprit tendu, concentré en lui-même, il réfléchissait et, maintenant, toutes ses pensées se reportaient sur la comtesse et ses enfants se dirigeant à pied,—voyage impossible, insensé,—vers la Bourgogne.

Il n'en pouvait douter, la comtesse n'était pas partie, elle s'était enfuie, poussée par la terreur et l'horreur que lui inspirait M. de Miray et sans songer aux obstacles qui, forcément, se dresseraient devant elle.

N'ayant que peu d'argent, elle n'avait pu songer à prendre le chemin de fer, et cela expliquait l'abandon de ses malles. C'était donc bien à pied qu'elle s'était mise en route; mais si cependant, comme le croyait Marianne, il lui restait une cinquantaine de francs, il lui avait été possible de se rendre à Lyon par le chemin de fer, à Lyon où elle pouvait se croire en sûreté, hors des atteintes de M. de Miray, et d'où elle pouvait écrire à ses parents de lui envoyer la somme nécessaire pour continuer sa route. Seulement, avait-elle eu cette idée? C'était à s'en assurer.

Avant de partir, elle avait écrit une et peut-être plusieurs lettres. A qui? A ses parents? Mais était-il admissible que bien décidée depuis plusieurs jours à retourner à Saint-Amand, elle eût attendu jusqu'à l'heure de son départ pour demander l'argent qui lui manquait?

—Non, se disait Etienne, elle n'a écrit ni à son grand-père, ni à sa mère, ni à personne de lui venir en aide dans sa détresse; elle en a été empêchée par sa fierté, son amour-propre, une fausse honte.

Non, si elle avait voulu demander de l'argent à ses parents qu'elle sait nécessiteux, qu'elle sait pauvres, elle n'aurait pas attendu au dernier moment.

D'ailleurs, reprenait le jeune homme, cette lettre ou ces lettres, écrites hier, n'avaient plus aucune raison d'être envoyées, puisque la malheureuse ne pouvait pas dire où l'on aurait à lui répondre.

Etienne connaissait bien le caractère de Paule, pouvait, d'autant mieux s'ancrer dans ses opinions.

La jeune femme avait écrit un jour à ses parents:

"Ayez encore un peu de patience, bientôt vous me verrez arriver près de vous avec mes enfants; je veux vous surprendre."

Donc, c'était bien dans l'idée de la comtesse d'arriver à Saint-Amand sans être attendue, sans avoir prévenu personne; et rien n'indiquait qu'elle eût changé d'idée. Il est vrai que le jour où elle écrivait cela à ses parents, elle ne savait pas que l'argent lui manquerait pour faire le voyage.

Malgré tout et tout en pesant le pour et le contre, Etienne en [illegible] à se persuader, comme l'était la vieille servante, que la comtesse s'était lancée dans cette entreprise téméraire et folle de se rendre à pied en Bourgogne, dût-elle, sur son chemin, mendier son pain et celui de ses enfants et passer les nuits à la belle étoile ou sur la paille des greniers de paysans hospitaliers.

—A moins, pourtant, se disait encore le jeune homme, qu'elle n'ait gagné une des gares les plus rapprochées et pris un train qui l'a menée à Lyon.

Dans tous les cas, Etienne était fermement résolu à ne pas s'éloigner du Dauphiné sans savoir ce qu'étaient devenus la mère et les enfants. Il allait se mettre activement à leur recherche.

Il arriva à Grenoble en proie à une grande anxiété et se fit conduire à la gare. Là, il paya à l'automédon le prix convenu et le congédia.

Etienne se dit avec raison que la comtesse, étant très connue à Grenoble, n'était pas venue à la ville pour prendre le train; toutefois, dès le début de ses recherches, il ne voulait rien négliger. S'adressant à l'employé chargé de délivrer les billets, il lui demanda si une jeune femme accompagnée de deux petits garçons, l'un de six ans l'autre de quatre ans, n'avait pas pris le train dans la matinée pour se rendre à Lyon.

La réponse de l'employé, qui n'avait pas quitté son poste depuis six heures du matin, fut négative.

Alors Etienne demanda un billet pour Saint-Egrève. Le train allait partir. A Saint Egrève, Etienne interrogea le chef de gare, sans sortir de son compartiment, et continua son chemin étant sûr que la comtesse et ses enfants n'avaient pas été vus à Saint Egreve. A Voreppe, à Moirans, à Voiron, à Rives, les mêmes réponses négatives lui furent faites.

Il était déjà loin de Grenoble, plus loin encore des Bergères et absolument convaincu que la comtesse n'avait pas pris un train pour Lyon. Cependant, dans la crainte qu'un doute ne lui vînt à l'esprit, il poussa jusqu'à Saint-André-le-Gaz. Rien. Dans aucune des gares on n'avait vu la voyageuse qu'il indiquait.

A Rives, il avait réglé son compte avec le chef de gare, qui ne lui cherchait pas d'ailleurs une grosse querelle parce qu'il voyageait avec un billet sans valeur depuis Saint Egrève.

Il passa le reste de la nuit à Saint-André et reprit le premier train du matin se dirigeant sur Grenoble. A chaque gare il interrogea de nouveau les personnes à qui il s'était adressé la veille, pensant que la comtesse avait pu être retardée dans sa marche par la fatigue des enfants. Partout les mêmes réponses furent faites. On n'avait pas vu la mère et les enfants.

Enfin, maintenant, il en avait la certitude, la comtesse n'avait pas songé à se rendre à Lyon; elle avait résolu de faire à pied son long et périlleux voyage.

Toutes sortes d'inquiétudes, plus cruelles les unes que les autres, tourmentaient le pauvre Etienne.

Mais ce n'était pas l'instant de gémir, de s'abandonner à la douleur; il fallait, au contraire, ne point se laisser abattre, se raidir contre la mauvaise fortune, et lui tenir tête. Le jeune homme sentait que jamais il n'avait eu autant besoin de son courage et de toutes ses forces.

Il était venu dans l'Isère pour secourir la comtesse Paule, pour la protéger et la défendre si elle avait besoin d'être secourue, protégée et défendue. Eh bien, la situation dans laquelle elle se trouvait réclamait le secours, la protection, la défense. Etienne n'osait envisager à quels dangers la malheureuse mère et ses enfants étaient exposés; mais pour lui tout était menaçant, sinistre.

Oh! je les retrouverai, se disait-il, il le faut, et dussé-je fouiller la France entière, je les retrouverai! O Providence, je t'appelle à mon aide, je te demande de diriger mes pas.

Revenu à Grenoble, il se rendit immédiatement à l'hôtel où il avait laissé sa valise; il changea de vêtement afin de ne plus ressembler à un citadin, remplaçant des bottines fines par des brodequins de travail, sa jaquette en beau drap de Sedan par une vareuse de coton sur laquelle il mit la blouse bleue du paysan bourguignon un jour de foire.

Cela fait, il dit à l'hôtelier qu'il gardait sa chambre pour quinze jours, paya d'avance et s'en alla. Dans la rue il fit emplette d'un solide bâton de voyage. Il retrouva le restaurant où il avait mangé la veille; il y entra et se fit servir à déjeuner, estimant qu'un homme qui se dispose à marcher pendant huit ou dix heures sans s'arrêter ne doit pas se mettre en route ayant l'estomac creux.

Etienne continua donc ses recherches, changeant souvent de chemin, allant à droite, à gauche, revenant quelquefois sur ses pas, interrogeant les voyageurs qu'il rencontrait, s'arrêtant pour quêter des renseignements dans tous les villages qui se trouvaient sur son passage et étaient dans la direction qu'il supposait avoir été prise par la comtesse.

Mais il ne savait pas, il ne pouvait pas savoir que la malheureuse jeune femme, dans la crainte d'être poursuivie et de tomber dans un piège qui pouvait lui être tendu, s'était volontairement détournée de la route qu'elle aurait dû suivre et avait fait ainsi un long détour.

(A continuer.)

Rapport sur la situation de la

Banque Mutuelle Nationale

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane,

A la clôture des affaires le 12 décembre 1888.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$736,303 83
Surtirages garantis et non garantis	2,393 30
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Autres actions et bons	121,612 50
Dû par agents approuvés de réserve	100,781 99
Dû par d'autres banques nationales	5,760 80
Dû par banques d'Etat et banquiers	50,284 50
Propriétés foncières, meubles et accessoires	60,701 20
Dépenses courantes et taxes payées	9,858 16
Echanges du Clearing House	125,828 44
Billets d'autres banques	9 000 00
Papier de circulation fractionnaire, nickels et sous	1,862 18
Espèces	27,100 00
Billets légal tender	74,300 00
Certificats de dépôt des Etats-Unis pour legal tenders	120,000 00
Fonds de rachat avec le trésorier des Etat-Unis (5 pour cent de circulation)	2,250 00
Total	$1,498,026 90

PASSIF.

Capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	100,000 00
Profits non-divisés	28,917 90
Billets de banques nationales en circulation	45,000 00
Dividendes non payés	224 00
Dépôts individuels sujets à être retirés	962,787 67
Certificats de dépôt sur demande	25,100 00
Chèques certifiés	832 38
Dû à d'autres banques nationales	8,010 77
Dû à banques d'Etat et banquiers	27,154 18
Total	$1,498,026 90

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, JNO. T. HARDIE, président de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est exact au mieux de ma connaissance.

JNO. T. HARDIE, Président.

Fait sous serment devant moi, ce 17e jour de décembre, 1888.

JAS. FAHEY, Notaire.

Pour copie conforme:

LLOYD R. COLEMAN, L. C. FALLON, F. FOURCHY, } Directeurs.

19déc—

ETAT DE SITUATION DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues			
Sur risques de feu	$368,519 46		
Sur risques de rivières	5,999 19		
Sur risques maritimes	6,910 08	$381,428 73	
A ajouter: Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70	
Total des primes		$348 039 43	
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc		34,069 77	
Total du revenu pendant l'année			$382,109 20
Déductions et dépenses:			
Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1887		$92,575 92	
Primes remboursées et cancellations		58,465 53	
Réassurances		15,053 25	
Courtage et commissions		3,132 92	
Payé sur pertes encourues en 1887	$129,074 22		
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	12,049 83		
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	156 91		
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,282 62		
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane	11,778 78		
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane	7,546 16		
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol	1,553 97		
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau	2,974 32		
Compte des salaires du bureau local	10,500 00		
Déductions et dépenses applicables en 1887	$40,862 78		
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1887	20,453 77		
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886	18,951 83		
Total des dépenses et déductions			380,269 28
Balance nette			$ 1,839 92
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83	
Réservé pour risques non terminés	$92,575 92		
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70		
Ajouté de la réserve, affaires de 1887		26,965 22	
Total sur les profits de 1887			45,917 05
Excédant net sur les affaires de 1897			$47,756 97

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.

J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.

Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.

JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$ 17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,000 00	131,000 00
Bons Crossman de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 00	29,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	30,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,429 80
Billets à ordre pour primes, non dûs	1,834 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,925 00
Dû sur jugements garantis par bons	32,726 97
[illegible] bons pour collection	552 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Réservé pour risques non terminés	92,575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,024 00
Surplus net	2,344 59
	$517,406 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie, lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées:

JOHN H. HANNA, GEO. McCLOSKEY, RICHARD HERRICK, THOS. McDERMOTT, JOHN T. GIBBONS, WM HART, JOHN McGINTY, SAMUEL R. CAREY, THOS SMITH, JOHN HENDERSON Jr., AMEDEE COUTURIE, EDW. IRWIN, EMILE GAUCHE.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie, le 9 janvier 1888, ont été réélus à l'unanimité: M. THOMAS SMITH, président; M. EMILE GAUCHE, vice-président; M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

14 jan—1m

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887:

Primes d'incendie	$252,568 66	
Primes maritimes	11,034 79	
Primes de rivières	5 485 26	
		$269,088 71
Primes acquises de 1886		75,785 78
Total des primes		$344,874 49
A déduire—		
Primes non terminées pour 1887	$57,567 11	
Primes remboursées	36,595 96	
Réassurances	6,419 13	
		$100,582 20
Primes nettes acquises		$244,292 29
A ajouter—		
Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$264,404 81
A déduire—		
Pertes par le feu		$212,092 25
Pertes maritimes		9,207 03
Pertes de rivières		6,945 85
Pertes payées		$228,246 13
Commissions		27,459 45
Taxes et licences d'Etat, et de ville		8,302 29
Donations charitables		248 85
Frais de Cour et honoraires d'avocats		970 23
Babcocks et corps de sauvetage		4,129 21
Dépenses générales et salaires		6,714 54
Profits et pertes		966 84
		$297,463 60
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$33,258 79
A ajouter—		
Pertes ajustées	$46,442 72	
Pertes non ajustées	13,060 00	
		$59,502 72
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$ 92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887:

Bons des Etats-Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington	$214,716 15
Metairie Cemetary Association et Vallette Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange	28,300 00
Argent dans les banques	16,300 96
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garanties par valeurs en nantissement, et billets pour primes	67,953 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau	70,835 25
Primes en voie de collection	41,539 98
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82
Intérêt sur billets hypothécaires	5,517 05
	$445,735 87

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamées	$ 2,167 42	
Pertes ajustée et non ajustées	59,502 72	
		$ 62,670 14
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de polices		$383,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie

[Signé] J. TUYES, Président.

JOS A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 10me jour de janvier 1888.

[Signé] JAS FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE ORLEANS, d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.

A. SCHREIBER, H. LABOUSSINI, P. POUTZ, C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE, EDW. J. BOREY, C. T. DUGAZON, D. FATJO, H. GALLY, J. W. HINCKS, H. LABOUSSINI, P. POUTZ, GUST. PITOT, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, JULES TUYES.

18 janv—1m

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 33 rue du Camp.

TREIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes sur les risques d'incendie	$ 87,734 06	
risques de rivières	728 45	
risques maritimes	836 20	
		$89,297 70
A ajouter: primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter: sauvetage et profits et pertes	11,195 76	
		34,146 58
		$123,444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4,213 40	
Réassurances	8,085 93	
Primes remboursées	6,448 57	
Dépenses taxes loyer Babcock etc moins escompte et intérêt	17,277 67	
		77,143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées	$3,781 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887	7,347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour		14,708 47
Réservé pour primes non acquises pendant 1887		20,463 44
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque	148,908 79
Billets à ordre	4,677 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	74,930 71
Primes en voie de collection	42,987 93
Meubles de bureau et installations	4,448 53
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.

I. N. MARKS, Président.

R. H. BENNERS, Secrétaire

Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

I. N. MARKS, Président.

T. PRUDHOMME, Vice-Président.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER, LEON BERTOLI, H. H. BIERHORST, PETER BLAISE, H. ELLERMAN, JNO. FITZPATRICK, WASH. MARKS, JACOB SCHOEN, OTTO THOMAN, JNO. EVERETT, C. TAYLOR GAUCHE, CHAS HEMARD, A. H. ISAACSON, I. N. MARKS, A. A. MAGINNIS, T. PRUDHOMME, A. H. SIEWARD, GEO ZETZMANN.

24 janv—Mardi—1m

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 36	
Primes de rivières	23,660 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886	73,616 52	
		$302,679 5
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	$ 78,737 07	
Primes remboursées	20,336 28	
Réassurances	24,068 49	
Commissions	21,870 08	
		143,011 91
Primes nettes acquises		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,429 4[illegible]
Total recettes		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	
		178,176 88
Profits nets		$ 37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	135,900 00
Actions de banques et autres	136,175 00
Billets à ordre	26,711 12
Argent comptant	7,005 63
Propriétés foncières	41,664 51
Primes en voie de collection	32,379 26
	$623,080 52

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservé pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,224 35
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	125,693 99
	$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.

ROB'T. MAXWELL, Chairm. G. W. SENTELL, P. G. GIBERT, FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semi-annuel déclaré le 1er juillet, 1887), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman, P. J. Cockburn, H. T. Cottam, Lloyd R. Coleman, O. Elmer, J. M. Frankenbush, Walter C. Flower, P. G. Gibert, Chas. Holloway, C. Hernandez, N. Landry, I. L. Lyons, A. G. Lobdell, Colonel T. L. Macon, J. A. C. Wadsworth, Robt. Maxwell, Simon E. Marx, F. J. Odendahl, Wm. A. Phelps, G. W. Sentell, A. M. Silbernagel, W. B. Thompson, Jos. Vignes, A. Xiques, J. M. Walsh, T. S. Waterman, Frederick Wing, W. T. West, W. G. Wheeler, F. Weslein.

20 jan—1m

ETAT DE SITUATION —DE LA— New Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,283,903 30
Surtirages		1,282 60
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		200,000 00
Bons des Etats Unis pour garantir les dépôts		200,000 00
Bons des Etats Unis en main		4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques		766,851 25
Dû par agents de réserve		197,059 73
Dû par d'autres banques nationales		57,087 7
Dû par banques d'Etat et banquiers		9,250 91
Propriétés foncières, meubles, etc		109,845 40
Dépenses courantes et taxes payés		4,129 34
Primes payées		106,346 82
Chèques et autres valeurs au comptant	$ 164 42	
Echange pour le Clearing House	273,916 26	
Billets d'autres banques	64,636 00	
Circulation fractionnaire (y compris les nickels)	26 82	
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor)	227,299 00	
Legal tender tones	252,000 00	—828,042 51
Fonds de rachat, avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation		9,000 00
Total		$3,668,858 82

PASSIF.

Capital		200,000 00
Surplus		400,000 00
Profits non divisés		71,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation		180,000 00
Dividendes non payés		250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques	2,329,679 43	
Certificats de dépôt sur demande	23,382 42	
Certificats de dépôts à échéance	2,000 00	
Chèques certifiés	1,971 10	
Chèques du caissier en circulation	15,012 75	
Dépôts des Etats Unis	182,844 06	
Dû à d'autres banques nationales	229,989 01	
Dû aux banques et banquiers d'Etat	52,910 25	—2,837,339 00
Total		$3,668,858 82

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi: WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 5ème jour d'août, 1887.

GEO. W. CHRISTY, notaire.

Pour copie conforme:

WM. T. BENEDICT, C. H. BECK, JOHN T. MOORE, Jr., Directeurs.

7août—

21me Etat de Situation Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887

Primes sur incendie		$183,534 79
Primes sur mers		3,229 87
Primes sur rivières		1,189 34
Totales primes		$187,954 00
A ajouter: Risques non acquises de 1886		37,801 16
Total		$225,755 16
A ajouter Intérêt, profits et pertes	$32,077 66	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	
		20,853 54
Fonds de surplus de 1886		19,367 02
Total		$265,975 72
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84,473 00	
Sur primes de mers	3,138 6[illegible]	
Sur primes de rivières	1,756 17	
	$89,372 81	
Compte de réassurances	24,620 77	
Primes remboursées et commissions	45,885 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	6,923 77	
		$176,812 22
Total		$89,162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37,146 52	
Pertes non payées	12,948 96	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887	19,367 02	
	$89,162 50	—89,162 50

ACTIF

Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	34,884 37
Prêts sur nantissement	3,850 50
Prêts sur hypothèques	5,836 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville	99,815 00
Banques, assurances et autres stocks	30,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre propriété foncière	60,619 24
Meubles et installation	2,367 75
En caisse et en banque	32,616 28
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.

[Signé] H. ZUBERBIER, Président.

J. HASSINGER, Vice-Président.

EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de janvier 1888.

W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, J. J. WECKERLING, J. HASSINGER, J. W. DIELMAN, F. MEYERS, GEO. H. BRAUGHN, FRANK VATTER, HERM. CURTIUS, J. J. LANGLES, J. B. MERILH, JOHN THORN, LOUIS GRUNEWALD, A. G. RICKS, W. W. HUCK, C. B. FISCHER.

15 jan—1m

Etat de Situation Trimestriel —DE LA— Banque des Citoyens De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE.

A la clôture des affaires, le 31 octobre 1888.

ACTIF.

Effets immobiliers	$197,135 49	
Bons et actions	61,488 64	
Dette en suspens	59,047 90	
Prêts et escomptes	164,960 69	
Dépenses	4,019 46	—$486,652
Prêts sur demande	20,172 74	
Change	26,018 66	
Monnaie courante et chèques sur des banques locales	126,779 36	—172,970 76
		$659,622 94

PASSIF.

Fonds capital	$380,200 00	
Profits indivis	19,573 02	—$399,773 02
Dividendes non payés	308 00	
Dû à des banques et des banquiers	32,363 35	
Dû aux déposants	227,183 57	— 259,849 92
		$659,622 94

Je jure solennellement, que l'exposé qui précède est exact selon ma connaissance et ma croyance.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 31me jour d'octobre 1888.

EDGAR GRIMA, Notaire.

1er nov—1f

ETAT DE SITUATION TRIMESTRIEL —DE LA— Banque d'Epargnes Germania,

NO. 51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 29 septembre 1888.

ACTIF.

Actions et bons		$180,853 75
Prêts sur hypothèque		20,989 50
Prêts à échéance (avec dépôts de titres comme garantie)		28,450 00
Prêts sur demande—garantis par dépôts de titres (collatérals)		50,591 00
Dépenses courantes et taxes payées		3,371 10
Numéraire	$56,358 65	
Divers comptant	2,234 71	58,593 36
Total		$822,778 71

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés	49,149 86	45,149 86
Moins dividendes payés aux actionnaires 1er juillet 1888	4,000 00	
	$45,149 86	
Intérêt encaissé		258 785 00
Dû aux déposants		467,857 00
Dividendes non réclamés		384 00
Total		$822,778 71

G. AD. BLAFFER, Caissier.

Fait et signé sous serment pardevant moi ce 29e jour de septembre A. D. 1888.

ROBERT P. UPTON, Notaire.

30 sept—31

Souscription ouverte à "L'Abeille"

Pour venir en aide à M. Charles Testut que le grand incendie du 21 septembre, rue Tremé, a jeté à la rue—après la destruction de ses effets.

"Société Hospitalière"	$5 00
M. M***	5 00
Léon Queyrouze	5 00
Veuve Ch. Boudousquié	2 00
Y.	2 00
M. Lafargue	1 00
M. F. T.	1 00
Un compatriote, H M***	1 00
A. Anglade	1 00
Mad. Ve Bauduc	1 00
Un Gascon E. A***	1 00
A. J. Gluranewich	2 00
L. A. Ch***	1 00
J. J. R.	5 00
"Le Vieux Bonnet"	1 00
Rose et Casimir	1 00
P. Dejardin, consul de France	5 00
Un professeur pauvre	1 00
Mad. Hélène P***	2 00

THE NEW-ORLEANS BEE, L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, [illegible]

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 72 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

72.....CHARTRES.....72

Ventes de [illegible]

TAXES

La Ville de la [illegible]